Arrêté ministériel n° 2020-362 du 14 mai 2020 portant modification de l'arrêté ministériel n° 2004-261 du 19 mai 2004 relatif à l'installation professionnelle et à l'aide aux entreprises, modifié

Type Texte réglementaire

Nature Arrêté ministériel

Date du texte 14 mai 2020

Publication <u>Journal de Monaco du 15 mai 2020^[1 p.3]</u>

Thématique Aides aux entreprises

Lien vers le document : https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2020/05-14-2020-362@2020.05.16



Vu l'Ordonnance Souveraine n° 11.986 du 2 juillet 1996 portant création de la Direction de l'Expansion Économique, modifiée :

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 4.654 du 9 février 1971 relative à la Commission de placement des fonds ; Vu l'arrêté ministériel n° 2004-261 du 19 mai 2004 relatif à l'installation professionnelle et à l'aide aux entreprises, modifié ;

Article 1er

Voir l'article 30 de l'arrêté ministériel n° 2004-261 du 19 mai 2004.

Article 2

Voir l'article 36 de l'arrêté ministériel n° 2004-261 du 19 mai 2004.

Article 3

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Économie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Notes

Liens

- 1. Journal de Monaco du 15 mai 2020
 - $^{ \ \, [p.1] \ \, } \ \, \text{https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2020/Journal-8486}$